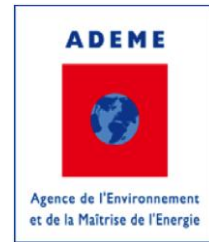


Communiqué de presse

23 juin 2009



Campagne Nationale de Caractérisation des Ordures Ménagères

Que trouve-t-on aujourd'hui dans nos poubelles?

Résultats de la campagne MODECOM¹ 2007-2008

L'ADEME annonce aujourd'hui les résultats de la campagne MODECOM, réalisée à la demande du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire dans le cadre du plan national de prévention des déchets. Couplés aux données issues de l'Enquête nationale 2007 sur la collecte des déchets par le service public en France², ces résultats mettent en avant *les progrès réalisés depuis 1993*, date de la dernière campagne MODECOM, mais aussi les points d'amélioration à prendre en compte pour alléger nos poubelles et améliorer leur gestion.

Ce qu'il faut retenir ...

De 2005 à 2007, la quantité d'ordures ménagères collectées reste stable, mais les apports en déchèteries continuent d'augmenter

Au total **37,77 millions de tonnes de déchets ont été collectés** par les collectivités en 2007, dont 24,82 millions de tonnes (soit 391 kilos par habitant contre 396 en 2005) par les collectes d'ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives et 10,82 millions de tonnes apportés en déchèteries (soit 170 kilos par habitant contre 151 en 2005)

Le recyclage continue sa progression

Sur ces 37,77 millions de tonnes, **33,5% sont orientés vers du recyclage matière ou organique** contre 31% en 2005. Ces données sont à rapprocher des objectifs fixés par le Grenelle : atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.

La composition des ordures ménagères n'a pas fondamentalement changé depuis 15 ans

En 2007, la répartition entre les différents matériaux est assez proche de celle de 1993, à l'exception des textiles sanitaires, en très forte augmentation. Les emballages eux ont un peu diminué, passant de 39% en 1993 à 32% en 2007.

Le tri est entré dans les habitudes des français

La collecte sélective des journaux, magazines, revues et emballages a permis de capter 50% de ce type de déchets.

Des progrès sont encore possibles en matière de prévention et de tri, notamment du verre

Environ 150 kilos/habitant/an pourraient faire l'objet de gestes de prévention tels que le compostage domestique, l'évitement du gaspillage de produits alimentaires, la limitation des impressions bureautiques et les photocopies...

Nos poubelles "grises" (celles de déchets résiduels) contiennent encore jusqu'à 100 kilos/habitant/an de déchets potentiellement recyclables³ : papiers, cartons, plastiques, métaux et surtout verre : c'est en effet encore près de 20 kilos/habitant/an de verre qui ne sont pas orientés vers les collectes sélectives.

¹ Campagne de mesures utilisant la méthode MODECOM (Méthode de caractérisation des ordures ménagères) réalisée en 2007 sur 100 collectivités tirées au sort. Analyse de près de 900 échantillons de déchets (ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives et déchèteries) triés en 13 catégories et 39 sous catégories avec 3 600 analyses physico-chimiques réalisées.

² Enquête réalisée en 2007 sur l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes indépendantes de plus de 1 000 habitants ayant au moins une compétence collecte et/ou déchèterie afin d'identifier leurs compétences, leur desserte et les flux de déchets collectés en 2007.

³ Le recyclage n'est cependant pas envisageable aujourd'hui pour la totalité de ce gisement, pour des raisons techniques et ou économiques : matériaux trop petits, dispersés ou souillés, absence de filière industrielle.

Composition : peu de bouleversement depuis 1993 à l'exception des textiles sanitaires et des composés toxiques

Entre 1993 et 2007, la composition globale des ordures ménagères⁴ a peu changé. Les grandes catégories sont les déchets putrescibles (32,2%), les papiers-cartons (21,5%), le verre (12,7%), les plastiques (11,2%), les textiles (10,6%, dont les textiles sanitaires), les métaux (3%) et divers matériaux composites ou non classés (8,9%).

On note **une légère baisse de la part des emballages (carton, plastique et verre) qui est passée de 39 à 32%**. En parallèle, on note **près de 9% de textiles sanitaires** (couches, lingettes, mouchoirs papier ...), **soit 34 kilos par habitant par an**, une augmentation significative depuis 1993.

Enfin la **quantité de certains composés toxiques dans les déchets a baissé de façon importante** comparée aux analyses réalisées en 1993, probablement du fait de la progression des collectes sélectives des déchets dangereux diffus, notamment en déchèterie, ainsi qu'à une meilleure conception de nombreux produits.

Le développement des collectes sélectives impacte sensiblement la composition des ordures ménagères résiduelles. Près d'un quart de celles-ci provient d'activités économiques.

En 2007, chaque français a apporté à la collecte 391 kilos d'ordures ménagères en moyenne (ordures ménagères résiduelles et collectes sélectives) et a **déposé en déchèterie 170 kilos de déchets**. **Les tonnages déposés en déchèteries sont en très forte progression** : plus 15 % entre 2005 et 2007. Utilisant un parc qui atteint les 4 400 déchèteries en 2007 (contre 4 000 en 2005), les français déposent en premier lieu des déchets verts et gravats (60% de l'apport).

Grâce à la mise en place des collectes sélectives, 50% de journaux, magazines, revues et emballages ont pu être récupérés, ce qui se traduit par rapport à 1993 par une forte baisse de cette fraction dans les ordures résiduelles, notamment pour les papiers, le carton et le verre.

Dans ces ordures résiduelles, **la part de déchets en provenance d'activités économiques** (artisans, commerçants, bureaux...) **représente 22%**, soit 4,4 millions de tonnes.

Afin d'atteindre les objectifs du Grenelle qui visent à produire moins de déchets, à en recycler beaucoup plus, tout en diminuant le recours au stockage et à l'incinération, un effort est à produire pour :

- **Limiter le gaspillage de ressources**

Le gisement concerné par des gestes simples de prévention (tels le compostage domestique, le Stop-Pub, la limitation des impressions bureautiques,...) représente 39% de l'ensemble des ordures ménagères, soit l'équivalent d'environ 150 kilos⁵ par habitant et par an. On relève notamment dans ce gisement **7 kilos de produits alimentaires non consommés, encore emballés**.

- **Favoriser le compostage**

Concernant les déchets organiques (matières putrescibles et papiers-cartons), jusqu'à 52 % des ordures ménagères résiduelles, soit 164 kilos par habitant par an, pourraient être valorisées en combinant compostage domestique et filières collectives de gestion biologique (compostage ou méthanisation). La part des seuls déchets putrescibles représente aujourd'hui l'équivalent de **125 kilos⁵ par habitant par an**, soit 40 % en poids de la poubelle grise.

- **Ne pas négliger le tri sélectif**

Un engagement plus marqué des français, un meilleur respect des consignes de tri, ainsi que le développement de nouvelles technologies de valorisation pourraient permettre d'extraire des poubelles grises jusqu'à **100 kilos⁵ par habitant par an de déchets** tels que papiers, cartons, plastiques, métaux... Le **verre représente encore de l'ordre de 20 kilos par habitant par an** dans les ordures ménagères résiduelles.

Relations presse ADEME – GolinHarris

Delphine Launois – Cécile Lardillon

01 40 41 55 01 - servicedepresseademe@golinharris.com

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.
www.ademe.fr

⁴ Voir résultats détaillés dans la plaquette "Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères – résultats Année 2007"

⁵ Attention, les différents gisements susceptibles de progrès ne peuvent pas s'additionner, certains déchets étant communs à ces gisements (par exemple parce qu'ils sont à la fois recyclables et potentiellement évitables,...)